

Virtualités

par Jim Carroll

Votre guide de la comptabilité et des affaires sur le Web

Une toile de mensonges?

Voici une question qui mérite réflexion. Est-il possible de se fier à Internet à titre d'outil de preuve, que ce soit dans vos fonctions de vérificateur, de juricomptable ou de directeur financier d'une organisation responsable de la conservation des documents?

Je ne suis pas avocat, mais je crois que cette question constituera l'une des plus importantes et problématiques pour la profession comptable dans les années à venir. Pensez-y. Internet contient des milliards de pages Web et est en train de devenir le pilier de l'économie mondiale à mesure que les opérations commerciales s'y intègrent.

Projetez-vous maintenant dans une salle d'audience

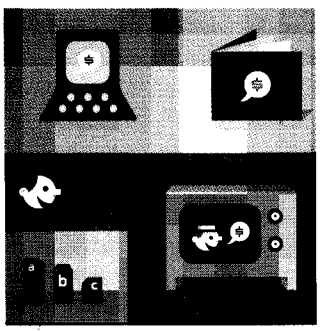

en train d'examiner une page Web dont on vous demande de valider le contenu et de confirmer qu'elle constitue une copie conforme d'une page Web ayant peut-être existé des années auparavant. Imaginez-vous en train d'essayer de repérer une page Web comportant une signature électronique dont on vous demande de confirmer l'exactitude. Pourriez-vous répondre avec honnêteté? Peut-être pas, en raison des limites liées à la valeur probante de l'information provenant d'Internet.

Tout d'abord, l'information contenue dans Internet n'est habituellement soumise à aucune forme de contrôle. À tout moment, le premier venu peut afficher n'importe quoi, sans aucun souci de véridicité. De plus, une bonne partie de l'information dans Internet n'a pas été soumise au processus rédactionnel habituel ni à des contrôles de la qualité qu'on retrouve dans les médias traditionnels.

En outre, il n'existe aucun moyen simple de déterminer le moment où une page Web a été postée pour la première fois. Bien que le contenu puisse porter une date de publication, d'affichage ou de dernière modification, ces dates peuvent souvent être inexactes ou facilement modifiées. Il est donc impossible de savoir avec certitude à quel moment l'information a été diffusée sur le Web pour la première fois. Ensuite, il y a le fait qu'une page Web peut être facilement modifiée, soit par la personne qui l'a postée, soit par quelqu'un qui a accès au serveur sur lequel la page est affichée. Cela signifie qu'on ne peut se fier à aucune information en ligne, puisqu'une page Web n'a pas le caractère fini d'un texte imprimé. Enfin, et cet élément n'est pas le moindre, les pages Web sont souvent éphémères, n'existant que pendant un certain temps. Si une page Web liée à une opération commerciale disparaît, avez-vous failli à votre tâche de conserver tous les dossiers de l'entreprise?

À titre de comptables, nous devons être conscients du fait qu'Internet sera amené à jouer un rôle dans notre manière de gérer les dossiers d'entreprise, de procéder à des vérifications et de mener des enquêtes. Il s'agit de questions qui prennent une importance considérable dans le milieu juridique, et nous devons nous y intéresser.

Bref, on ne saurait se fier à ce type d'information en l'absence des mesures de diligence raisonnable suivantes : analyse et corroboration indépendante de l'information, évaluation des sources, examen de la question de savoir s'il pourrait y avoir des modifications du contenu d'origine et évaluation du degré d'objectivité de la personne affichant l'information en ligne.

Jim Carroll, FCA (jcarroll@jimcarroll.com; site Web : www.jimcarroll.com), est un conférencier, auteur et chroniqueur bien connu.

ÉVALUER L'INFORMATION SUR LE WEB

«Evaluating Internet Research Sources», Virtual Salt www.virtualsalt.com/evalu8it.htm

«Gauging the Reliability of an Internet Site», The Writing Center www.engl.virginia.edu/wctr/internet.htm

«Reliance and Reliability: the Problem of Information on the Internet», iMP Magazine www.cisp.org/imp/may_2001/05_01wachbroit.htm

«Evaluer l'information sur Internet», REPERE www.repere.enssib.fr/frontOffice/afficheArticle.asp?idTheme=13